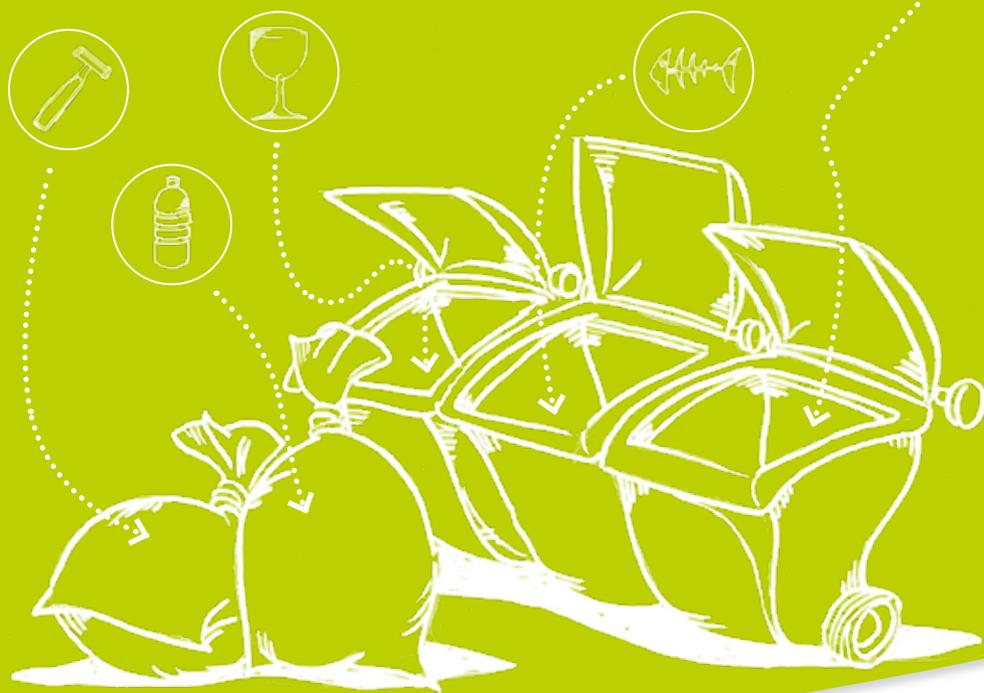


# À CHACUN LA SIENNE. UNE VILLE PLUS PROPRE EST UNE VILLE PLUS TIENNE.



**La collecte en porte à porte intégrale arrive  
à Gardone Valtrompia**

[www.apricaspa.it](http://www.apricaspa.it)

[www.comune.gardonevaltrompia.bs.it](http://www.comune.gardonevaltrompia.bs.it)



V Azienda  
Servizi  
altrompia

CAUTO  
Cooperativa Sociale Onlus

aprica  
Gruppo a2a

# Présentation

Chers concitoyens et entreprises

À partir du **1<sup>er</sup> décembre 2014 d'importantes nouveautés** sont apportées dans la **collecte des déchets** de notre Municipalité.

La normative nationale impose comme objectif d'atteindre **le 65% de collecte sélective** ; notre Municipalité, avec un taux de **39%, est encore bien loin de ce résultat.**

C'est pour ça que nous avons choisi un système de collecte qui permet d'obtenir les résultats souhaités, en garantissant simultanément la réalisation des objectifs suivants :

- une majeure protection de l'environnement, du territoire et des ressources naturelles
- une majeure qualité du tri des déchets
- l'application, après une période expérimentale, d'un tarif ponctuel proportionnel aux apports individuels ; « ceux qui trient moins paient plus cher »
- un accès amélioré et l'esthétique des parcours piétonniers
- la récupération de places de parking supplémentaires

Il s'ensuit qu'à partir de **lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014**, le service est réorganisé avec la suppression de tous les conteneurs sur la voie publique pour les déchets non recyclables et pour les déchets ménagers et le démarrage du service de **collecte sélective en porte à porte également pour ces types de déchets. Papier, plastique, verre et canettes** seront toujours collectés avec le système **en porte à porte**, organisé avec des bacs et des sacs prévus à cet effet.

Il s'agit d'un changement important, qui comportera au début quelques désagréments, mais nous comptons sur votre disponibilité pour atteindre en peu de temps les résultats attendus.

L'Assesseur à l'Environnement  
Piergiuseppe Grazioli

Le Maire  
Pierangelo Lancelotti

# Le calendrier de la collecte des déchets



**DÉCHETS  
RECYCLABLES**

lundi, jeudi et  
samedi\*



**PAPIER ET  
CARTON**

jeudi



**DÉCHETS NON  
RECYCLABLES**

jeudi



**PLASTIQUE**

samedi



**VERRE ET  
MÉTAUX**

samedi

\* La collecte est effectuée le samedi toute l'année pour les activités qui produisent de gros volumes d'ordures ménagères et pendant les mois de juin, juillet et août également pour les résidents.

Les déchets doivent être exposés sur la voie publique, d'une manière ordonnée et ils ne doivent entraver ni la circulation des piétons, ni celle des véhicules, **au plus tard à 6h00 du jour de collecte. Le retrait s'effectue à partir de 6h00.**

IL EST interdit d'exposer les déchets à des heures ou des jours autres que ceux spécifiés et dans des bacs autres que ceux autorisés. En présence de bacs non conformes, le retrait ne sera pas effectué et le motif sera signalé avec l'application d'un adhésif spécifique sur les bacs. En outre, la décharge illégale de déchets sera sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur. Après le démarrage du service en porte à porte, les sacs gris transparents, les sacs jaunes et les éventuels conteneurs supplémentaires seront distribués auprès du Centre de collecte communale à via Roma.

Il est du ressort des usagers

- le nettoyage des bacs
- le remplacement des bacs usés, perdus, volés, cassés ; ce service est effectué au Centre de collecte communale

## Le guichet écologique communal (Ecosportello)

Le guichet écologique (Ecosportello) auprès de la mairie de Gardone Val Trompia, via Mazzini 2, fournit toutes les informations relatives à :

- la collecte des déchets
- les demandes de nouveaux conteneurs
- la réservation pour le retrait de déchets encombrants
- les inscriptions et les cessations au rôle
- le tarif des déchets

**Les horaires d'ouverture sont les suivants**

lun	mar	mer	jeu	ven
10h00 - 12h30	10h00 - 12h30	10h00 - 13h00	10h00 - 12h30	10h00 - 13h00
-	16h00 - 18h30	-	16h00 - 18h30	-

On peut également contacter le guichet écologique (Ecosportello) au **numéro vert 800 131077**

# Les déchets recyclables doivent être écoulés dans le bac marron

Les restes alimentaires de cuisine doivent être introduits dans les **sacs biodégradables fournis annuellement**. Pour le retrait, les sacs doivent être introduits exclusivement dans les **bacs prévus pour l'exposition externe fournis avec le kit initial**. Un conteneur aéré en plastique, lui aussi marron, est fourni pour être utilisé dans le logement en tant que poubelle sous-évier. Les usagers professionnels peuvent utiliser, en alternative, les conteneurs marrons à roues de 120 et 240 litres fournis sur demande. De son chef, l'utilisateur ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

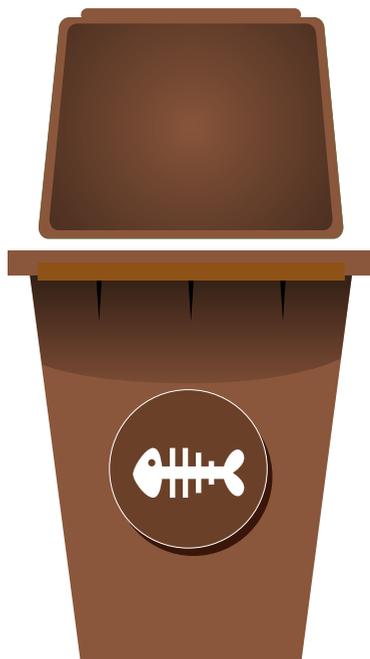
## Quoi mettre :

déchets et restes de cuisine crus et cuits, épluchures et déchets de fruits et légumes, déchets de viande et de poisson, os et arêtes, pâtes et farines, pain, riz, noyaux de fruits, coques (d'œufs, noix, noisettes), filtres à thé et camomille, marcs de café, bouchons en liège, serviettes et mouchoirs en papier souillés, cartons à pizza souillés.

## Quoi NE PAS mettre :

coupes d'herbe et élagages, déchets verts (herbe, feuilles, élagage de plantes), déjections d'animaux, papier de conditionnement alimentaire (gras, plastifié ou avec aluminium), mégots de cigarettes, liquides, huile, produits chimiques, couches et serviettes hygiéniques, chiffons, bois, cendre (de cheminée et barbecue).

**Pour l'apport des déchets ménagers, on peut également utiliser le composteur qui est fourni gratuitement en appelant le numéro vert 800 131077, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 8h00 à 14h00.**



# Le papier va dans le bac vert

Le papier et le carton doivent être introduits dans le **bac vert** que les usagers possèdent déjà. Les usagers professionnels peuvent utiliser, en alternative, les conteneurs verts à roues fournis sur demande. De son chef, l'usager ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

## Quoi mettre :

journaux, cahiers et magazines (sans parties adhésives, métal ou plastique), récipients en Tetra Pak (lait, jus de fruits et autres boissons), sacs en papier, barquettes et boîtes en carton pour aliments, emballages en carton pour jouets et vêtements, cartons à pizza sans restes de nourriture.

## Quoi NE PAS mettre :

papier souillé d'aliments, papier chimique de fax ou autocopiant, tickets de caisse, papier sulfurisé, cartes plastifiées, emballages en cellophane, cartons à pizza avec restes de nourriture, sacs en plastique.



# Le verre et les métaux vont dans le bac bleu

le verre et les métaux doivent être introduits dans les **bacs bleus** prévus que les usagers possèdent déjà. Les usagers professionnels peuvent utiliser, en alternative, les conteneurs bleus à roues de 240 litres fournis sur demande. De son chef, l'utilisateur ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

## Quoi mettre :

bouteilles, verres, pots, vases et carafes en verre, barquettes et conteneurs pour conserver et congeler des aliments, boîtes et tubes pour aliments, canettes pour boissons et liquides, papier d'aluminium, bocaux, cintres en métal, capsules métalliques, bonbonnes aérosol non étiquetées T et/ou F\*, cafetières.

## Quoi NE PAS mettre :

plats et tasses en faïence, ampoules à incandescence et à faible consommation, tubes fluorescents, miroirs, conteneurs en vitrocérame (type pyrex) ou céramique, verres et objets en cristal, sacs en plastique, bonbonnes aérosol étiquetées T et/ou F\*.



**RAPPELEZ-VOUS DE  
vider, rincer et/  
ou nettoyer les  
récipients.**



\* dangereuses, toxiques, inflammables ou corrosives.

# Où est-ce que je le jette ?



## A

Ampoules	Centre de collecte communale
Appareils électroniques (téléphones, chargeurs de batteries, jeux)	Centre de collecte communale

## B

Balais	Centre de collecte communale
Barquettes en aluminium	Bac bleu
Bâtonnets en bois des glaces	Bac marron
Batteries pour automobiles	Centre de collecte communale
Bicyclettes	Centre de collecte communale
Boîtes pour poudres à lessive	Bac vert
Bonbonnes aérosol avec propulseur écologique	Bac bleu
Bouchons en liège	Bac brun
Bouteilles en plastique	Sac jaune
Bouteilles en verre	Bac bleu
Branchages d'élagage	Centre de collecte communale
Briques	Sac gris transparent
Brosses à dents	Sac gris transparent

## C

Cadres en aluminium et en bois	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Cageots en bois pour fruits	Centre de collecte communale
Cageots en carton pour fruits	Bac vert
Cahiers et magazines non plastifiés	Bacs vert
Caoutchouc	Sac gris transparent
Capsules en métal	Bac bleu
Carafes en verre	Bac bleu
Carton ondulé	Bac vert
Cartons à pizza propres	Bac vert
Cartons à pizza souillés	Bac brun
Casques pour motos	Centre de collecte communale
Casseroles	Centre de collecte communale
CD, DVD, cassettes vidéo et leurs étuis	Sac gris transparent
Cendres éteintes de cheminée	Sac gris transparent
Chaises en bois et en plastique	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Chaises hautes pour enfants	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Chiffons	Sac gris transparent
	Centre de collecte communale



Cintres en plastique	Sac jaune
Conteneurs en carton pour sel/sucre	Bac vert
Copeaux de bois	Centre de collecte communale
Cosmétiques	Sac gris transparent
Couches, couches-culottes et serviettes hygiéniques	Sac gris transparent
Coupes d'herbe	Centre de collecte communale
Coussins	Sac gris transparent
Couverts en acier	Centre de collecte communale
Couverts en plastique	Sac gris transparent
Cure-dents	Bac brun
Cuvettes et objets divers en plastique dur	Centre de collecte communale

**D**

Dames-jeannes (sans paille)	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Dépliants non plastifiés	Bac vert
Dosettes café	Sac gris transparent

**E**

Écrans	Centre de collecte communale
Électroménagers (réfrigérateurs, climatiseurs, appareils de télévision, machines à laver, radios, lecteurs cd et dvd)	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Emballages en papier et carton	Bac vert
Emballages en plastique pour les œufs	Sac jaune
Éponges	Sac gris transparent
Étagères en bois	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Étiquettes adhésives	Sac gris transparent

**F**

Faïences	Sac gris transparent
Fermetures métalliques pour pots en verre	Bac bleu
Feuilles sèches	Centre de collecte communale
Feutres	Sac gris transparent
Filets pour fruits et légumes	Sac jaune
Film en cellophane	Sac jaune
Filtres à thé	Bac marron
Fleurs (en petite quantité)	Bac marron
Fleurs artificielles	Sac gris transparent

**G**

Gants en caoutchouc	Sac gris transparent
Gravats en petites quantités en provenance de travaux dans logement privé	Centre de collecte communale

**H**

Huiles minérales épuisées (huile d'automobile) et végétales (huile de cuisine)	Centre de collecte communale
--	------------------------------

**J**

Jantes	Centre de collecte communale
--------	------------------------------



Jouets de grandes dimensions	Centre de collecte communale
Jouets de petites dimensions	Sac gris transparent
Journaux	Bac vert
<b>L</b>	
Lames à raser	Sac gris transparent
Languettes en aluminium des pots de yogourts	Bac bleu
Lattes en bois	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Litières d'animaux domestiques	Sac gris transparent
Livres (sans couverture plastifiée)	Bac vert
Lunettes	Sac gris transparent
<b>M</b>	
Magnétoscopes	Centre de collecte communale
Marc de café	Bac brun
Matelas	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Médicaments périmés	Centre de collecte communale/Bacs dans les pharmacies
Meubles (armoires, tables, chaises, canapés, lits, bahuts) de n'importe quel matériel	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Miroirs	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Mouchoirs en papier souillés	Bac marron
Moustiquaires	Centre de collecte communale
<b>O</b>	
Objets en peluche ou ouate	Sac gris transparent
Ordinateurs, imprimantes et claviers	Centre de collecte communale
<b>P</b>	
Paillassons	Centre de collecte communale
Palettes	Centre de collecte communale
Papeterie (crayons, stylos, règles)	Sac gris transparent
Papier cadeau	Bac vert
Papier d'aluminium	Bac bleu
Papier de verre	Sac gris transparent
Papier gras pour aliments	Sac gris transparent
Papier souillé de détergents ou substances diverses	Sac gris transparent
Papier sulfurisé	Sac gris transparent
Parapluies	Centre de collecte communale
Petits électroménagers (balances de cuisine, grills, fers à repasser, aspirateurs, sèche-cheveux, micro-ondes)	Centre de collecte communale
Piles	Conteneurs sur la chaussée/Centre de collecte communale
Planches à découper de n'importe quel matériel	Centre de collecte communale



Planches à repasser	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Plaques en verre	Centre de collecte communale
Plastiques souples ou rigides pour pâtes/ goûters	Sac jaune
Plats en plastique non « jetables »	Sac gris transparent
Plats et verres en plastique jetables	Sac jaune
Pneus	Centre de collecte communale
Portes et armoires en fer	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants
Pots en terre-cuite	Sac gris transparent
Pots et emballages en verre divers	Bac bleu
Pots pour aliments en verre et aluminium	Bac bleu

## R

Radiographies et tous types d'images médicales	Sac gris transparent
Râpes	Sac gris transparent
Rasoirs jetables	Sac gris transparent
Récipients en polystyrène pour aliments	Sac jaune
Récipients en Tetra Pak	Bac vert
Récipients en verre pour yogourt/dessert	Bac bleu
Récipients et canettes en fer-blanc et aluminium pour aliments	Bac bleu
Récipients pour liquides de nettoyage pour la maison (non dangereux)	Sac jaune
Restes de cuisine en général, crus ou cuits	Bac marron
Robinetterie	Centre de collecte communale

## S

Sac pour la congélation	Sac jaune
Sacs à dos	Centre de collecte communale
Sacs en papier	Bac vert
Sacs usés de l'aspirateur	Sac gris transparent
Sacs, vêtements, chaussures	Conteneurs des Associations Humanitaires
Serviettes en papier propres	Bac vert
Serviettes en papier souillées	Bac marron
Skis et chaussures de ski	Centre de collecte communale
Sommiers en fer	Centre de collecte communale/enlèvement déchets encombrants

## T

Tickets de caisse	Sac gris transparent
Trichloréthylène	Centre de collecte communale
Tubes dentifrice	Sac jaune
Tuyaux en plastique	Sac gris transparent

## V

Valises	Centre de collecte communale
Verre opalescent (flacons de parfum)	Bac bleu
Verres en plastique non « jetables »	Sac gris transparent
Verres en verre	Bac bleu



# Le plastique doit être introduit dans le sac jaune

Les emballages en plastique doivent être introduits exclusivement dans les **sacs jaunes** fournis annuellement. De son chef, l'utilisateur ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

## Quoi mettre :

bouteilles d'eau minérale, lait, boissons et huile, flacons et flacons à bec verseur pour détergents, savons et cosmétiques, récipients pour sauces, crèmes, yogourts et glaces, barquettes pour aliments (PET, en polystyrène et polypropylène), blisters et conditionnements façonnés, sachets et flacons pour : pâtes, chips, bonbons, légumes et surgelés (même ceux argentés à l'intérieur), filets pour fruits et légumes, films transparents, sachets et sacs des magasins, sacs pour : produits de jardinage, détergents et aliments pour animaux, petits pots de fleurs et de plantes utilisés pour la vente et le transport, matériaux pour la protection et le transport des marchandises (films, pluriball, chips en polystyrène), plats et verres jetables (rincés de tout résidu de nourriture), cintres pour vêtements entièrement en plastique, cageots en plastique pour fruits et légumes.

## Quoi NE PAS mettre :

jouets, chaussures de gymnastique, pantoufles en plastique, tapis, meubles et pièces d'ameublement en plastique, dvd, cd, cassettes musicales et vidéos, photos et pellicules photographiques, plumes, parapluies, rasoirs jetables, réservoirs, seaux.

**Attention : les récipients pour liquides en Tetra Pak ne doivent pas être introduits dans les sacs jaunes mais bien avec le papier.**



**RAPPELEZ-VOUS DE vider, rincer et/ou nettoyer, écraser les récipients.**



# Les déchets non recyclables doivent être introduits dans le sac gris transparent

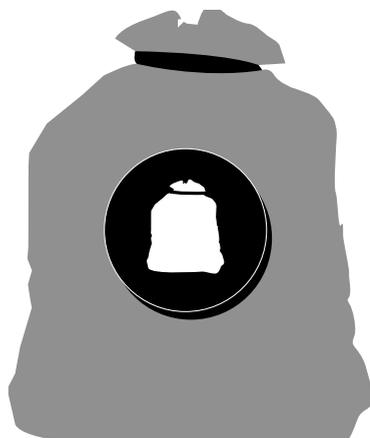
Tous les déchets non recyclables doivent être introduits exclusivement dans les **sacs gris transparents fournis annuellement**. De son chef, l'usager ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

## Quoi mettre :

papier souillé, gras, papier de verre, plats cassés et céramique en général (en quantité limitée), jouets en plastique non électroniques et sans piles, cd, dvd, cassettes musicales et vidéos, filtres et sacs pour aspirateur, couches, serviettes hygiéniques, déjections d'animaux, sparadraps, rasoirs jetables, mégots de cigarettes.

## Quoi NE PAS mettre :

piles, huiles, médicaments, conteneurs et matériaux dangereux (colles, peintures, solvants, insecticides), ampoules à faible consommation et lampes fluorescentes, petits miroirs.



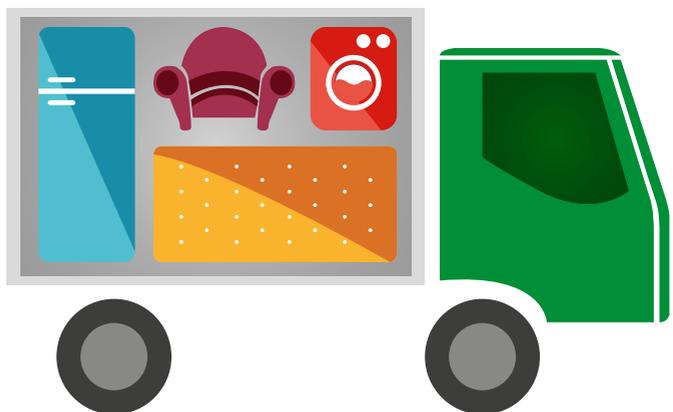
# Les déchets encombrants

Pour l'écoulement des déchets volumineux, tel que les meubles et les électroménagers, les habitants de Gardome Valtrompia ont a disposition un service d'enlèvement **gratuit sur réservation**. La **réservation** doit être effectuée **au moins 3 jours avant** la date prévue pour l'enlèvement.

Les déchets doivent être positionnés **au plus tard à 8h00 sur la chaussée**, en proximité de son propre logement, dans un lieu accessible aux moyens, sans pour cela entraver la circulation des véhicules et des piétons. L'enlèvement est effectué **chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois**.

On n'effectue pas des opérations de débarras de caves, galetas, garages et autres activités de portage dans une propriété privée.

**L'enlèvement peut être réservé** en téléphonant au **numéro vert 800 131077** du **lundi au vendredi, de 8h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h00** et le **samedi de 8h00 à 14h00**.



# Centre de collecte communale

Les usagers de Gardone Valtrompia peuvent disposer du **Centre de collecte communale sis à via Roma**.

L'accès est autorisé uniquement aux particuliers résidents et aux usagers professionnels ayant siège dans la municipalité de Gardone Valtrompia et régulièrement inscrits au rôle.

L'entrée au Centre de collecte communale est autorisée uniquement aux particuliers en possession de la Carte Régionale des Services ou moyennant un badge fourni avec le kit pour les usagers professionnels.

On peut apporter au Centre de collecte communale les déchets suivants : **déchets encombrants, papier et carton, verre et canettes, plastique, coupes d'herbe et élagages de plantes, bois, ferraille, RAEE \***, **accumulateurs au plomb, huiles végétales usées** (huile de cuisine), **huiles minérales usées** (huile d'automobile), **gravats** (en petite quantité), **conteneurs de produits étiquetés T et/ou F, déchets recyclables, vêtements usagés, tubes fluorescents, écrans, médicaments périmés, cartouches pour imprimantes, toner, pneus**.

## **\*R.A.E.E. (Déchets d'Appareils Électriques et Électroniques)**

Ce sont tous les électroménagers et les produits technologiques, de tout type et dimension, qui pour fonctionner nécessitent d'une prise électrique, de piles ou de batteries.

Par exemple : réfrigérateurs, machines à laver, appareils de télévision, ordinateurs, écrans, mobiles, caméras, jeux vidéos, lecteurs MP3, fers à repasser, sèche-cheveux, mixers, aspirateurs, etc.

**Attention : si les R.A.E.E. ne sont pas correctement écoulés, ils provoquent de graves pollutions de l'air, de l'eau et du sol.**



# Contacts et informations



[www.apricaspa.it](http://www.apricaspa.it)  
[info@apricaspa.it](mailto:info@apricaspa.it)



VILLE DE  
GARDONE VALTROMPIA



## **Aprica SpA** **Siège légal**

Via Lamarmora 230 - 25124 Brescia

## **Siège opérationnel**

Via Codignole 32f/g - 25124 Brescia